

*Les subsides*

Canada en ce qui concerne les politiques en matière d'habitation.

Quand le gouvernement est arrivé au pouvoir en 1984 et à la suite de la réforme Nielsen, il a institué des programmes conjoints en vertu desquels le gouvernement financerait des projets d'habitation gérés par les provinces. Cette façon d'agir serait sensée au point de vue administratif si le gouvernement fédéral n'avait pas tenté de céder le pas en matière d'habitation. Comme je le prouve depuis une quinzaine de minutes, tel a été le comportement du gouvernement fédéral.

Le gouvernement conservateur actuel veut réduire le déficit à tout prix. Il le fait en réduisant le nombre de personnes qui pourraient obtenir de l'aide dans le domaine de l'habitation. Il a amélioré le fonctionnement de la SCHL en transférant les programmes d'habitation aux provinces et cette initiative s'est révélée efficace aux dépens des Canadiens qui ont le plus besoin de se loger, notamment ceux qui appartiennent au noyau de nécessiteux qui ne gagnent pas suffisamment pour se loger convenablement. Autrement dit, le gouvernement a choisi de s'attaquer au déficit plutôt qu'aux besoins des gens. Nous avons maintenant des sans-abri et des gens qui ne sont pas seulement dans le besoin, mais dans l'indigence. Nos Indiens sont encore logés dans des maisons qui ne répondent pas aux normes, mais ce qui importe c'est que le gouvernement ait réduit le déficit. En prenant le taureau par les cornes et en s'attaquant au déficit, les conservateurs nous laissent dans une situation déficitaire, sur le plan humain, en période de prospérité économique.

Le parti libéral est avant tout pratique et s'il souhaite voir le déficit jugulé, ce n'est pas aux dépens des particuliers, comme c'est le cas en ce moment. Il est clair que le logement n'est pas une priorité de l'actuel gouvernement et qu'il n'a pas la volonté de faire quoi que ce soit à ce sujet. Par exemple, le projet de loi C-111 est maintenant au *Feuilleton* depuis trois semaines. Nous sommes prêts à l'étudier, mais pas le gouvernement.

Je voudrais maintenant dire quelques mots des logements abordables. C'est un grave problème, surtout pour les jeunes couples. Selon une étude de M. David Hulchanski, professeur en politique du logement à l'université de Colombie-Britannique, si vous gagnez 25 000 \$ par année vous ne posséderez sans doute jamais votre maison. Le revenu moyen des Canadiens est de 22 000 \$. Comme nous le savons tous, le prix des maisons ne cesse de monter et les salaires n'augmentent pas aussi vite que le coût du logement. Parmi les raisons de la flambée des prix du logement on peut citer l'augmentation du prix des terrains, des frais de pré-développement, des frais de main-d'oeuvre et du prix des matériaux, la pénurie de main-d'oeuvre spécialisée, l'allongement des délais d'approbation par les municipalités, l'augmentation des prélèvements municipaux et du coût des services pour les nouveaux lotissements.

Nous n'espérons pas que le gouvernement fasse quoi que ce soit. La SCHL a financé une étude de la Clayton Research Associates Ltd. dans laquelle on examine un certain nombre de choses. Par exemple, la suppression du versement initial, comme en Grande-Bretagne; la réduction des premiers versements hypothécaires; l'accélération de la construction; la construction de «premières maisons»; la possibilité de déduire du revenu les frais d'hypothèque et les impôts fonciers. Mais

n'attendez rien du gouvernement actuel. C'est seulement une étude, monsieur le Président.

● (1600)

[Français]

Au sujet du troisième âge, l'inaction du gouvernement conservateur m'inquiète au plus haut point, en ce qui concerne les besoins de logement de ces personnes. Le gouvernement fait grand état de la Conférence sur le logement des personnes du troisième âge qui doit se tenir cet automne à Halifax.

C'est dommage, mais si on se réfère au passé de ce gouvernement, toutes les études et toute la bonne volonté que les participants mettront pour trouver des solutions ne serviront à rien avec un gouvernement qui a si peu de volonté politique.

Les défis sont nombreux en ce qui concerne les personnes du troisième âge. Le programme des maisons grand-mère—on les appelle les *Granny-Flats*—se bute à un problème de zonage et de règlements municipaux. C'est pour cela qu'on a besoin de coordination entre les trois paliers de gouvernement, justement pour avoir la permission des villes comme Toronto, Vancouver, Montréal, Winnipeg, de bâtir des *Granny-Houses* dans les cours des enfants qui pourront avoir soin de leurs parents.

Un peu de muscle est nécessaire pour convaincre les municipalités de la nécessité de changer leurs règlements. On doit aussi trouver des solutions quant au financement des logements pour nos personnes âgées. Plusieurs modes de financement sont toujours à l'étude, comme par exemple celui qui permettrait aux personnes âgées d'avoir accès à l'actif qu'elles ont accumulé sur leur maison et cela, sous forme de paiements mensuels.

Le service à domicile est une autre solution qui mérite d'être négociée avec les gouvernements provinciaux.

J'ai deux questions: Qu'est-ce qui empêche le gouvernement d'établir une politique intégrée du logement pour les personnes du troisième âge? Et qu'est-ce qui l'empêche de passer à l'action tout de suite?

Monsieur le Président, je termine. Dans le passé, comme porte-parole du logement pour le parti libéral, j'ai demandé au gouvernement d'intervenir dans le domaine du logement pour aider les bien moins nantis, les sans-abri, les mal-logés et aussi, comme je l'ai fait encore au début de ce discours, pour assister l'entreprise privée dans ses efforts pour fournir des maisons aux Canadiens à moyen revenu. Mais je regrette de dire que cela semble tomber dans des oreilles sourdes.

Je ne suis pas de tempérament négatif normalement, mais la performance du parti progressiste conservateur dans le dossier du logement m'a amenée à proposer la motion de blâme dans le débat d'aujourd'hui. Je me dois de conclure que le gouvernement conservateur a failli à la tâche, qu'il est inutile d'espérer des améliorations et qu'il faudra attendre le lendemain de l'élection du gouvernement libéral pour ramasser les pots cassés.

**M. le vice-président:** Questions ou commentaires. La parole est à l'honorable député de Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine (M. Gray).

**M. Gray (Bonaventure—Îles-de-la-Madeleine):** Monsieur le Président, en commençant j'ai un couple de commentaires à faire et après cela je poserai une question à madame ma collègue.